

Durant ces deux jours des repas vous seront proposés

**SUR RESERVATION**

Veuillez adresser vos règlements séparés de ceux des inscriptions avec cette feuille à l'ordre de : Société Avicole du Charolais

**avant le 20 Janvier 2026**

En vous remerciant

Nom : .....

Nombre de repas

Samedi 14 Février midi :                                   x 20 € =

Dimanche 15 Février midi :                                   x 20 € =

-----

Total

Durant ces 2 jours, les repas seront composés de

Entrée

Plat

Fromage

Dessert

Café